



## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 octobre 2021

## Innovation dans la prise en charge des violences conjugales : la France doublement primée en 24h

**Le travail innovant du ministère de la Justice français en matière de lutte contre les violences conjugales a été récompensé par deux prix en moins de 24h, avec le prix de la Collaboration inattendue des Villages Awards 2021 le 30 septembre ainsi que le Prix « Balance de cristal » du Conseil de l'Europe le 1<sup>er</sup> octobre 2021.**

Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice exprime « *sa grande fierté que les innovations et efforts continus de la France en matière de lutte contre les violences conjugales, qui est une priorité collective de notre gouvernement, soient reconnus au-delà de nos frontières* ».

Jeudi 30 septembre, c'est la collaboration entre la start-up Reverso et le ministère de la Justice, à l'origine d'une idée innovante d'expérimentation basée sur la réalité virtuelle pour lutter contre la récurrence de violences conjugales qui a reçu le prix de la Collaboration inattendue aux Villages Awards 2021.

Le vendredi 1<sup>er</sup> octobre en Slovaquie, c'est l'initiative française du dépôt de plainte simplifié à l'hôpital pour les victimes de violences conjugales, une initiative issue du Grenelle des violences conjugales de 2019, qui a remporté le prix parmi 23 candidatures en lice.

Cette mesure vise à assurer une meilleure prise en charge des victimes de violences conjugales grâce au recueil des plaintes par les services d'enquêtes au sein des structures médicales. Le dépôt de plainte directement à l'hôpital facilite la dénonciation par la victime des faits de violence et regroupe les démarches administratives. Cette pratique s'est généralisée au cours de l'année 2020 avec la signature de conventions entre les parquets et les établissements hospitaliers.

Pour sa première participation à ce prix prestigieux, le ministère de la Justice était représenté par les magistrats Florence Galtier, procureure de la République à Carcassonne et Valéry Morron, chef de la mission dédiée aux bonnes pratiques à la direction des affaires criminelles et des grâces.

Le Prix « Balance de cristal » est organisé par la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe. Il récompense tous les deux ans depuis 2005 des pratiques innovantes qui améliorent l'efficacité et la qualité de la justice. Ces pratiques doivent avoir été récemment mises en œuvre, être facilement applicables à d'autres pays ou institutions et leur efficacité doit être mesurable.

#### Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux

Tél : 01 44 77 63 15

[secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)

[presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)